



Communauté de Communes Adour Madiran  
Pôle Environnement  
**SPANC du Val d'Adour**

Monsieur SAYOUS André  
1574 CH PHEBUS  
65320 TARASTEIX

Vic-en-Bigorre, le 23/05/2022

Affaire suivie par : Guillaume Bayle

**Objet : Rapport de visite**

Contrôle de fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif  
Dossier : 1290

Monsieur,

Considérant l'arrêté du 27 avril 2012 fixant les modalités de l'exécution de la mission de contrôle, les systèmes d'assainissement non collectif sont soumis à un contrôle de fonctionnement de manière périodique par les communes. Cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes Adour Madiran via le SPANC du Val d'Adour. Ce contrôle obligatoire doit être réalisé au moins une fois tous les 10 ans.

Ainsi, le SPANC du Val d'Adour a réalisé le contrôle de votre installation en date du 20/05/2022 à l'adresse :

**1574 Chemin Phébus  
65320 TARASTEIX**

Lors de cette visite et conformément à l'art 4 de l'arrêté du 27 avril 2012, le technicien du SPANC s'est attaché à :

- vérifier l'existence d'un système d'assainissement non collectif,
- vérifier le fonctionnement et l'entretien de l'installation,
- évaluer les dangers pour la santé des personnes ou les risques avérés de pollution de l'environnement,
- évaluer une éventuelle non-conformité de l'installation.

Conformément à la grille d'évaluation mentionnée en annexe II de ce même arrêté, les observations consignées dans le rapport de visite permettent d'établir le constat suivant :

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Absence d'installation                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Installation non conforme                    |
| <input type="checkbox"/> Installation nécessitant des recommandations de travaux |
| <input type="checkbox"/> Absence de défaut                                       |

Les travaux ou recommandations préconisés dans le rapport de visite devront être réalisés :

- |   |
|---|
| <input type="checkbox"/> Dans les meilleurs délais                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dans l'année suite à la vente |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sous quatre ans               |
| <input type="checkbox"/> Pas de délai légal                       |

SPANC du Val d'Adour  
80 bis avenue Claude Chelin 65 300 VIC EN BIGORRE  
Tel : 05 62 96 72 80 Mail : spanc@adour-madiran.fr